

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
10 DÉCEMBRE 2024**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
  - 3.1 Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
  - 3.2 Budget de l'exercice financier 2025
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal, tenue le mardi 10 décembre 2024 à 19h30 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean-Marie Mercier maire  
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1  
M. Michel Monette conseiller poste #2  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
M. Bertrand Boire conseiller poste #4  
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Mme Nancy Corriveau, directrice générale & greffière-trésorière

Absence motivée:

M. Jean-François Boire conseiller poste #6

**2024-12-301 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 19h30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Avant de procéder aux affaires de la présente séance, le conseil constate que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

---

**2024-12-302 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Bertrand Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation transmis au conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES**

**2024-12-303 Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027**

01. Considérant l'article 953.1 du Code municipal du Québec prévoyant que la Municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les 3 exercices financiers subséquents;

Il est proposé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les exercices financiers de 2025, 2026 et 2027, lequel prévoit, pour chacune des années, les dépenses suivantes :

## Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI 2025-2026-2027)

Projets	2025	2026	2027	Financement projeté
Remplacement véhicule voirie (Ranger)		50 000\$		Fonds roulement ou règlement d'emprunt
Remplacement 2 <sup>ème</sup> véhicule voirie (F-250)			75 000\$	Fonds roulement ou règlement d'emprunt
Réfection section Est Grande-Ligne du rang Double et section du rang Double	3 010 000\$			Règlement d'emprunt / surplus cumulés
Réfection routes			1 800 000\$	Règlement d'emprunt
Couche de correction pavage		600 000\$		Règlement d'emprunt
Éclairage de rue sur le rang des Patriotes Nord	10 970\$			Budget d'opération
Électricité au parc Louis-Cyr	5 350\$			Budget d'opération
Prolongement de la piste cyclable Lareau	40 000\$			Budget d'opération
Ajout d'un plateau sportif : terrain de demi-basketball	26 000\$			Budget d'opération
Recherche en eau potable + forage exploratoire	150 000\$	150 000\$		Règlement d'emprunt / TECQ 24-28
Acquisition terrain + forage puits principal + bâtiment des installations + conduite d'aménagé		700 000\$	1 000 000\$	Règlement d'emprunt
Installation de compteurs d'eau : 20 résidentiels + 6 secteur industriel, commercial, institutionnel	25 800\$			Réserve financière aqueduc
Étude pour la mise à niveau de la station de pompage du Boisé (honoraires professionnels)	10 000\$			TECQ 24-28
Mise à niveau de la station de pompage du Boisé		50 000\$		TECQ 24-28
Projet école	1 400 000\$			Règlement d'emprunt / surplus
Camion incendie	125 000\$			Réserve équipement incendie + fonds de roulement
Peinture sur le revêtement extérieur de l'hôtel de ville et du garage municipal	40 593\$			Budget d'opération
Réaménagement de la cour extérieure et de l'abri à sel du garage municipal	103 800\$			Budget d'opération
<b>TOTAL</b>	<b>4 947 513\$</b>	<b>1 550 000\$</b>	<b>2 875 000\$</b>	

De distribuer un document explicatif du PTI 2025-2026-2027 ainsi que des prévisions budgétaires pour l'année 2025 à l'ensemble des adresses de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **2024-12-304 Budget de l'exercice financier 2025**

01. Considérant l'article 954 du Code municipal du Québec prévoyant que le conseil d'une Municipalité doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier commençant le 1er janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025 qui se résument comme suit :

#### **REVENUS**

	2024	2025
Taxes sur la valeur foncière	3 088 056\$	3 798 135\$
Taxes sur une autre base	579 346\$	546 946\$
Paiements tenant lieu de taxes	9 792\$	13 276\$
Transferts	143 521\$	277 468\$
Autres revenus	348 950\$	421 819\$
Appropriation de surplus – équilibre budgétaire	94 273\$	0\$
<b>TOTAL</b>	<b>4 263 938\$</b>	<b>5 057 644\$</b>

**DÉPENSES**

	2024	2025
Administration générale	794 936\$	846 929\$
Sécurité publique	954 270\$	1 017 539\$
Transport	911 492\$	945 713\$
Hygiène du milieu	585 141\$	480 991\$
Santé et bien-être	6 039\$	5 532\$
Aménagement, urbanisme et développement	127 294\$	102 903\$
Loisirs et culture	286 571\$	352 343\$
Service de la dette – frais financement	38 935\$	49 669\$
Service de la dette – remboursement dette long terme	36 202\$	42 002\$
Activité d'investissement	3 700 275\$	4 947 513\$
Affectations (fonds de roulement, surplus, subventions)	(3 177 217\$)	(3 733 489\$)
<b>TOTAL</b>	<b>4 263 938\$</b>	<b>5 057 644\$</b>

De distribuer un document explicatif du PTI 2025-2026-2027 ainsi que des prévisions budgétaires pour l'année 2025 à l'ensemble des adresses de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2024-12-305 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 19h32.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

JEAN-MARIE MERCIER  
MAIRE

---

NANCY CORRIVEAU  
DIRECTRICE GÉNÉRALE &  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR  
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER  
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE MARDI 10 DECEMBRE 2024 A 19H30 (ARTICLE 142 DU C.M.)**

---

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 10 décembre 2024 à 19h30 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le \_\_\_\_\_

---

Jean-Marie Mercier,  
Maire